

**MAIRIE
DE
SAINT PIERRE DE BELLEVILLE
73220**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 8

L'an deux mil vingt-quatre, vendredi 18 octobre à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 10/10/2024, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire.

Présents : Mme POLLET Catherine – Mrs DEQUIER Gérard – BERARD Olivier – POLLET Bernard – VILLARI Michel – SAMSON Julien

Absents : VILLARD Dominique a donné pouvoir à Christine BOUCLIER BEAUCHET
DUPONCHEL Magali

M. BERARD Olivier a été nommé secrétaire de séance.

**OBJET : MODIFICATION REGLEMENT ET CONVENTION DE LOCATION DE LA SALLE
D'ANIMATION – Abroge et remplace la délibération n° 2020-037 du 9 juillet 2020**

Madame le Maire propose au conseil municipal de revoir le règlement et la convention de la salle d'animation. Madame le Maire propose en option 100 € pour le ménage. Si cette option n'est pas demandée et que la salle des fêtes n'est pas nettoyée il sera d'office facturé.

Les utilisateurs auront connaissance des mesures de sécurité et des moyens de secours lors de la location de la salle. Ces derniers apparaissent dans le règlement.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le nouveau règlement et convention de location de la salle d'animation annexé à la présente délibération.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,*

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.

Le/la secrétaire de séance :



Pour copie conforme

Le Maire,

Christine BOUCLIER BEAUCHET

